



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL – ANNÉE 2017

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Municipalité pour l'année 2017, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ(*) ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2017

Tout d'abord, concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2017, les revenus consolidés de la municipalité se sont chiffrés à 1 625 055 \$ alors que les charges consolidées s'élevaient à 1 200 508 \$, ce qui nous a amené à un excédent consolidé de l'exercice de 424 547 \$. En tenant compte des revenus d'investissement débiteurs de 338 596 \$, l'excédent consolidé de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales s'élève à 85 951 \$.

Une fois cette conciliation à des fins fiscales effectuée, nous obtenons un excédent consolidé de 152 006 \$. À la fin de l'exercice financier 2017, la dette consolidée à long terme de la Municipalité était de 1 913 860 \$.

Au niveau des excédents consolidés accumulés au 31 décembre 2017, la Municipalité termine l'année financière 2017 avec un excédent de fonctionnement non affectés consolidé de 218 438 \$ (administration municipale : 212 929 \$).

L'auditeur indépendant, Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité du Canton d'Arundel et de l'organisme qui est sous son contrôle, la Régie Incendie Nord Ouest Laurentides. À leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Canton d'Arundel et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le rapport financier annuel de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 qui est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité.

INVESTISSEMENTS EN 2017

Construction du garage municipal et ses équipements: 1 416 881 \$
Travaux - chemin de la Rouge : 56 427 \$
Travaux – ponts du chemin de la Montagne : 7 995 \$
Mobilier et informatique – bureau municipal, bibliothèque et conseil: 9 100 \$
Divers travaux – parcs et bureau de poste : 7 462 \$
Signalisations diverses : 6 279 \$
Rénovation – Appartement pour les aînés : 5 143 \$

**Votre mairesse,
Pascale Blais**

(*) Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs et passifs, les revenus et les dépenses consolidés ligne par ligne, de la « Régie incendie Nord Ouest Laurentides », partenariat auquel elle participe.